

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE MATHEMATIQUES :

L'enseignement de spécialité de mathématiques de la classe de première générale est conçu afin de :

- permettre à chaque élève de consolider les acquis du collège et de la seconde, de développer son goût des mathématiques, d'en apprécier les démarches et les objets d'études afin qu'il puisse faire l'expérience personnelle de l'efficacité des concepts mathématiques ;
- développer des interactions avec d'autres enseignements de spécialité notamment la physique-chimie, l'informatique, les sciences de la vie et de la Terre, les sciences de l'ingénieur les sciences économiques et sociales ;
- préparer au choix des enseignements de la classe de terminale : notamment choix de l'enseignement spécialité de mathématiques, éventuellement accompagné de l'enseignement optionnel de mathématiques expertes, ou choix de l'enseignement optionnel mathématiques complémentaires ;
- assurer les bases mathématiques nécessaires à toutes les poursuites d'étude au lycée.

Le programme de spécialité mathématiques définit un ensemble de connaissances et de compétences, qui s'appuie sur le programme de seconde dans un souci de cohérence. Il réactive les notions déjà étudiées et en y ajoutant de nouvelles notions, à étudier de manière suffisamment approfondie.

Cet enseignement permet aux lycéens d'explorer la puissance des mathématiques comme outil de modélisation et de représentation du monde. La pensée mathématique, la résolution de problèmes et la modélisation sont nécessaires dans de nombreux domaines professionnels tels que la santé, l'économie, la conception graphique.